

VILLEDoux

Lieu-dit " Le Champs du Bois "

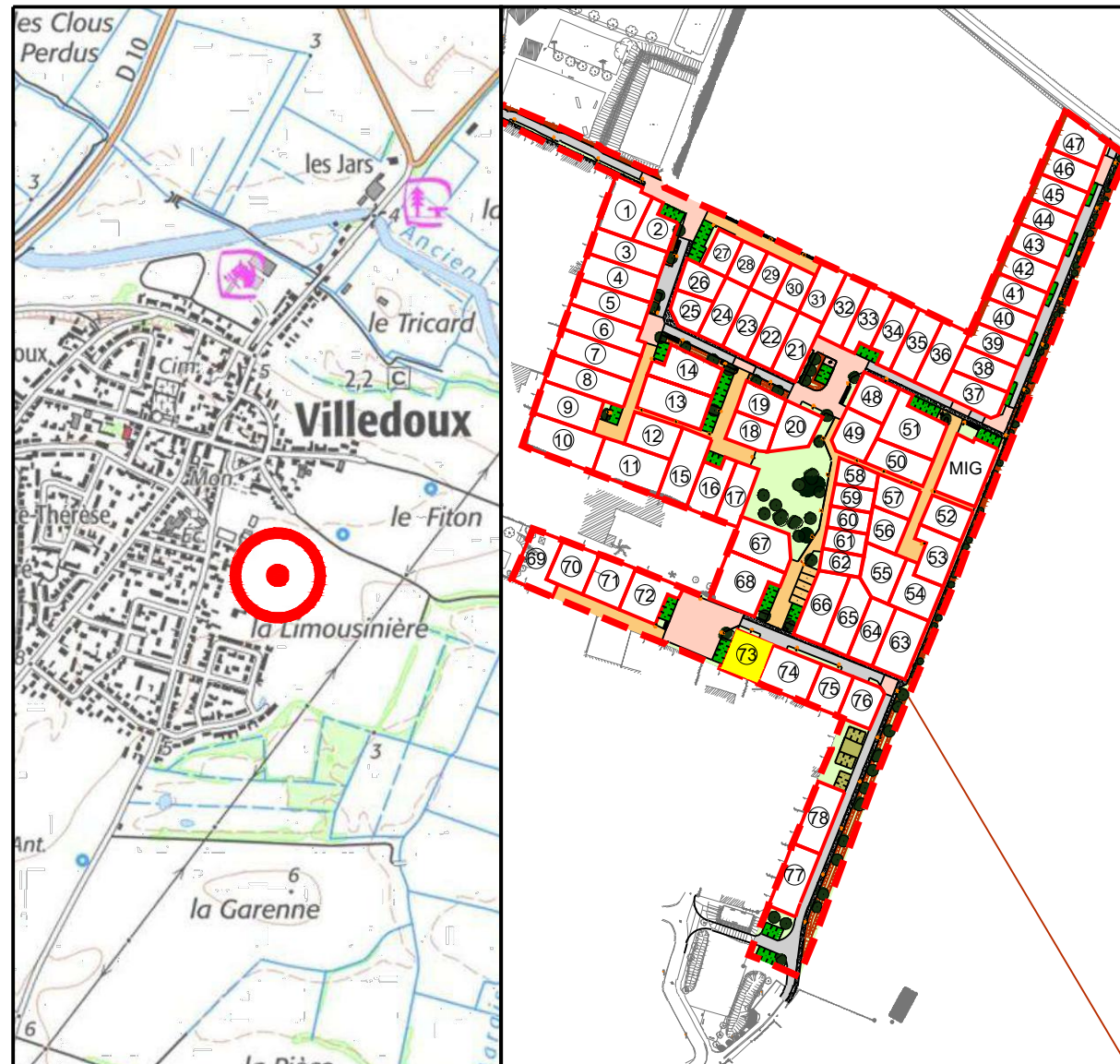
LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : "



"

PLAN DE SITUATION



Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 27 février 2023
 Permis d'aménager modificatif n° 017 472 23 C0001 M01 délivré le 20 décembre 2023

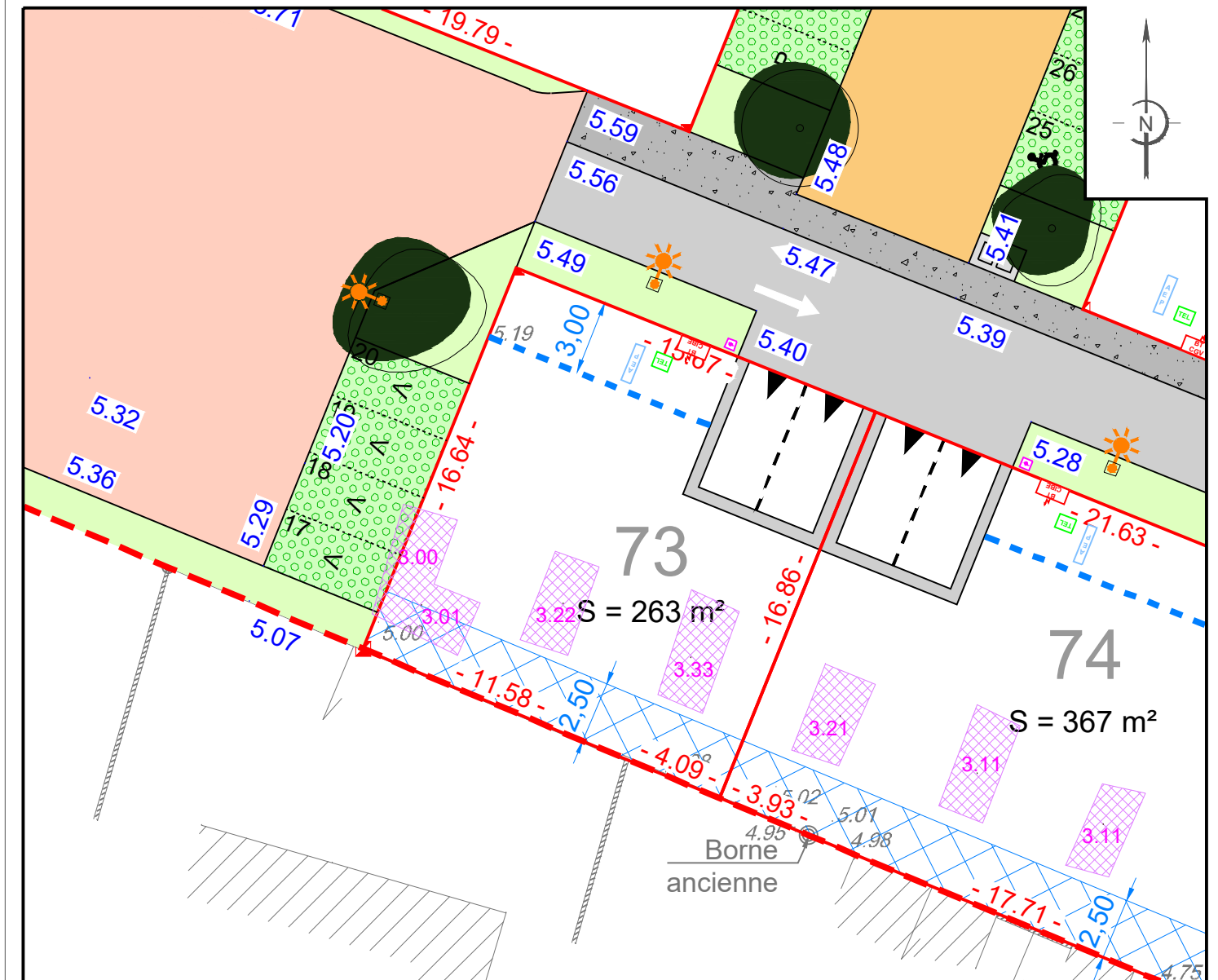
SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. THERRY Damien - Géomètres Experts associés
 4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
 ☎ : 05 46 34 13 24
 📧 : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 73

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
 Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
 L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

	Emprise du Permis d'Aménager		Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 6 m)		Position de sondages réalisés lors des fouilles archéologiques et altimétrie du point bas																		
	Limite parcelle		Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec alignement possible	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SUPERFICIE DU LOT :</td> <td>263 m²</td> </tr> <tr> <td>SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :</td> <td>120 m²</td> </tr> <tr> <td colspan="2">REFERENCE CADASTRALE</td> </tr> <tr> <td>SECTION :</td> <td>ZC n° 134</td> </tr> <tr> <td>Dossier :</td> <td>200724</td> </tr> <tr> <td>Fait le :</td> <td>23 février 2024</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"></td> </tr> </tbody> </table>		CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE		SUPERFICIE DU LOT :	263 m ²	SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :	120 m ²	REFERENCE CADASTRALE		SECTION :	ZC n° 134	Dossier :	200724	Fait le :	23 février 2024	Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :			
CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE																							
SUPERFICIE DU LOT :	263 m ²																						
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :	120 m ²																						
REFERENCE CADASTRALE																							
SECTION :	ZC n° 134																						
Dossier :	200724																						
Fait le :	23 février 2024																						
Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :																							
	Numéro lot		Zone non aedificandi																				
	Surface lot		Revêtement de surface / Enrobé clair																				
	Cotation lot		Cheminement piéton perméable																				
	Cote altimétrique T.N. suivant relevé réalisé le 24/05/2023 par SIT&A Conseil		Revêtement perméable (de type Hydroway, béton poreux)																				
	Cote altimétrique voirie projet		Zone engazonnée																				
	Bornes		Revêtement perméable																				
	Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)		Place de stationnement : visiteurs / privées																				
	Tabouret EU (position théorique)		Arbre																				
	Coffrets individuels (position théorique)																						
	Sens de circulation																						